

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PRORAMME DE LICENCE DE LANGUES ET
CIVILISATIONS ANCIENNES DE LA FACULTE DES
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

L'équipe d'évaluation :

- MCF Anne VIAL-LOGEAY, Présidente ;
- Pr. Isabelle BOEHM, Membre
- Pr. Giusto TRAINA, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Jun 2017

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site.....	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	9
5. Points forts du programme	20
6. Points faibles du programme	21
7. Appréciations générales sur le programme	21
8. Recommandations à l'établissement	22
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	23
10. Proposition de décision	25

Introduction

Sur invitation de l'ANAQ-Sup, un comité d'experts internationaux a été constitué pour évaluer la licence Langues et Civilisations Anciennes, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. En effet, cette licence est la seule de son espèce parmi toutes les universités d'Afrique francophone : le recours au CAMES n'étant dès lors pas possible, des experts français ont donc été sollicités. Le comité, composé de Mme le Pr. Isabelle Boehm, Pr. en linguistique et littérature grecques à l'Université Lumière Lyon2, de M. le Pr. Giusto Traina, Pr. d'histoire romaine à l'université Paris Sorbonne-Paris IV, membre senior de l'Institut universitaire de France, et de Mme Anne Vial-Logeay, MCF langue et littérature latines à l'Université de Rouen, reflétait ainsi les différents aspects de l'étude des langues et civilisations anciennes.

Après avoir réceptionné les documents envoyés par l'ANAQ-Sup, le comité s'est donc rendu à Dakar pour une visite de site, du 29 au 31 janvier 2017. Une rencontre avec des membres de l'ANAQ-Sup a permis le 29 janvier de poser les jalons préalables à la visite sur site, qui a eu lieu lors de la journée du 30 janvier avec rencontres des personnels enseignants et administratif, rencontre avec les étudiants et visite des infrastructures et équipements pédagogiques (bibliothèque comprise), puis, après concertation entre les experts, une dernière réunion a été organisée avec l'ANAQ-Sup pour procéder à une première restitution avant la rédaction du rapport final. Ces divers éléments de travail -dont la qualité a été appréciée- ont conduit les experts à recommander l'accréditation de la licence.

1. Présentation du programme évalué

La licence Langues et Civilisations Anciennes (LANC) appartient au domaine de Lettres et Sciences Humaines, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop, et représente un total de 180 crédits : elle s'inscrit dans un cycle de formation complète, le système « LMD » (licence-master-doctorat), proposé aux étudiants dans le cadre de l'école doctorale ARCIV (Arts, Cultures et Civilisations), et repose sur une organisation en six semestres, comptant chacun 30 crédits, au total 180 crédits à obtenir en trois ans.

Historiquement, cette licence était déjà présente lors de la création de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar en 1957, mais l'enseignement était alors dispensé par des coopérants français. Il est désormais assuré par onze membres sénégalais, tous permanents, dont les fonctions d'enseignants-chercheurs les conduisent à l'occasion à intervenir à l'international, dans des

universités françaises et américaines notamment. Il n'existe pas de formation similaire en Afrique francophone: l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est la seule à proposer l'étude des langues et civilisations anciennes sous cette forme (il existe une formation d'histoire ancienne au Gabon, et en Côte d'Ivoire), et les enseignants du Département ont à coeur de maintenir une formation d'excellence, tout en renouvelant ses approches et contenus. Il s'agit donc d'un enseignement de niche, au carrefour des histoires et des cultures, et comme tel exigeant.

Les objectifs en sont clairement annoncés, et ils sont de plusieurs ordres : s'adressant aux étudiants titulaires du Baccalauréat, du DUEL ou du DEUG, la formation forme les étudiants aux langues et littératures anciennes et contemporaines. Il s'agit en effet, au terme de trois ans d'étude, de pouvoir s'exprimer dans un français soutenu et d'avoir acquis des compétences linguistiques (grammaire, traduction) en français, latin, grec, langue africaine ancienne (égyptien ancien, langues de l'Ethiopie), civilisation africaine ancienne. La licence propose donc une formation complète, recouvrant les divers aspects attendus dans une licence de ce type, tout en offrant des enseignements complémentaires. Les étudiants se voient proposer une formation en langues anciennes « classiques », grec et latin, de même qu'en civilisation et littératures anciennes, grecque et latine, en linguistique, en littérature : de fait, les étudiants ont donc à étudier trois langues étrangères. L'acquisition de compétences dans ces domaines se fait sous forme d'exercices de traduction, de commentaire, de dissertation. Sont également proposés, en option, et à différents niveaux de la licence, une initiation à la linguistique, à l'histoire des sciences et techniques, à l'épigraphie et à la numismatique. De plus, l'ajout d'un enseignement de langues et civilisations africaines (également en option) relève d'un souci de formation aussi complète que possible, et permet aux étudiants de se constituer un profil particulier, en fonction de leurs besoins et intérêts, en sus d'un socle disciplinaire solide. La structure de la formation, quelle que soit l'option choisie par l'étudiant, est cohérente par rapport aux objectifs annoncés, avec un souci de progressivité au fil des semestres. Ajoutons enfin la présence dans la licence, d'« outils » tels que l'informatique et l'anglais, même si le volume en est relativement réduit - les ambitions de la formation ne permettraient pas davantage en charge de travail -, mais l'ouverture est bien là, et participe d'un souci de pré-professionnalisation.

Au-delà de la dimension disciplinaire, la licence poursuit, de manière moins ouverte, mais pourtant bien réelle, des objectifs transversaux et pré-professionnels. En effet, les compétences transversales sont de l'ordre d'une connaissance fine de la langue française et de sa maîtrise,

de la réflexion critique, de l'apprentissage des langues étrangères, anciennes et vivantes (français, anglais), avec ce que cela suppose de rigueur et de compétences en traduction, de la maîtrise globale des technologies de l'information et de la communication : autant de compétences personnelles transférables dans le secteur professionnel. Dans ce domaine, la licence pêcherait presque par excès de modestie. En effet, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une formation directement professionnalisante, la licence propose essentiellement un socle qui permet une poursuite d'études en master (et les critères d'entrée pour l'admission au master 1 sont clairement explicités aux étudiants). Néanmoins, par les cours qu'elle offre, la licence dessine des orientations professionnelles possibles dans les métiers de l'enseignement et de la recherche, dans les métiers du livre et de la culture, dans les secteurs du journalisme, de l'interprétariat, dans les ONG, et, sur concours, dans l'administration. Une licence professionnalisante en traduction, devrait d'ailleurs ouvrir à partir de 2017. Reste que, dans cette perspective, la licence devrait pouvoir nouer davantage de contacts et partenariats avec le monde professionnel - sous forme de stages ? Au total, il s'agit d'une formation généraliste solide.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

- Le rapport d'auto-évaluation, élaboré en partenariat entre les acteurs de la licence et la CIAQ, est volumineux - 59 pages- et complet, ou peu s'en faut.
- Le dossier de documents probants a été remis aux experts à plusieurs reprises, sous forme évolutive au format numérique (deux reprises) et sous forme de cahiers reliés : au fil du temps, des ajustements ont été apportés ponctuellement, ce qui a été interprété comme une preuve de l'implication des membres de la licence dans le processus d'évaluation, et de l'appropriation des normes. Pour ce qui est de la rédaction, le style du rapport reste un peu sec, ce dernier présentant parfois des réponses trop générales à force d'être concises et non commentées. Certains champs auraient ainsi pu être davantage rédigés, au lieu de forcer à se reporter systématiquement aux annexes, même si celles-ci sont bien indiquées : la lecture en serait facilitée, et l'impression d'ensemble, moins directement administrative, permettrait de mettre davantage l'accent sur l'expertise de la formation et les questions de fond.

Sur le repérage des forces et faiblesses du dossier, la visite des experts a permis de **valider l'appréciation posée, à savoir un rapport positif**. Le dossier fait état de **19 standards, dont seulement deux non atteints et cinq partiellement atteints**. Parmi les points forts, le rapport

s'appuie sur la mise aux normes du système LMD, le savoir-faire et la compétence du personnel enseignant, les nombreuses manifestations et instances de concertation ; les points faibles identifiés tiennent à la faiblesse de l'équipement technologique, au manque d'information pour l'orientation des étudiants (contredit par la rencontre avec les étudiants, lors de la visite : cf. *infra*, dans le champ détaillé), à l'inexistence de partenariat entre le milieu professionnel et la licence. L'avis des experts ne permet pas de se prononcer autrement qu'en constatant si les standards sont « atteints », ou « non atteints ». Or, certains standards ne peuvent être en l'état que partiellement atteints : ainsi la question des partenariats avec le milieu économique, posée telle quelle - et même si des efforts pourraient et devraient être faits en ce sens-, ne peut qu'attirer une réponse globalement négative, alors que les milieux socio-professionnels s'accordent en général à valoriser les compétences des étudiants issus des lettres et civilisations anciennes, lorsqu'ils sont en situation d'emploi chez eux. De manière générale, hormis de légères divergences qui n'engagent en rien l'appréciation de fond (sur le manque d'information des étudiants concernant les débouchés potentiels, comme exposé plus haut ; sur l'appréciation de la mobilité de l'équipe enseignante), **les experts confirment absolument le rayonnement et la vitalité de la licence, ainsi que la pertinence du regard porté par les acteurs sur leur propre action.** Le rapport a, peut-être, péché par excès de modestie : ce n'est pas réellement un défaut.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Le matin du lundi 30 janvier 2017, vers 8h, nous avons été accompagnés à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD. Nous avons été accueillis sur place par les enseignants du Département de Langues et Civilisations Anciennes qui nous ont accompagné à la Salle des Conseils de la Faculté, où nous avons fait connaissance avec le chef du Département, M. le Professeur Djibril Agne et avec l'Assesseur de la Faculté, M. le Professeur Pierre Sarr, responsable du comité de pilotage ; étaient également présents les enseignants Pierre Mbid Diouf et Philippe Abraham Tine, ainsi que l'ancien Chef du Département, Mme la Professeure (à la retraite, actuellement enseignant à contrat) Mame Sow Diouf, naguère responsable du comité de pilotage.

Vers 8h45, les activités ont été lancées. M. Pierre Sarr a présenté rapidement les activités du Département. Après cette présentation, nous avons posé des questions aux enseignants concernant les programmes et la qualité de l'enseignement, les modalités de réussite des

étudiants, les problèmes liés à l'internationalisation. Entre temps, M. le Professeur Mamadou Sarr de la CIAQ nous a rejoints. Nous avons échangé plusieurs observations, jusqu'à 10h. Ensuite, nous avons accueilli Messieurs les Professeurs Emile Samba Ndiaye, Babacar Diop et Eugène Diouf (à la retraite, actuellement enseignants à contrat). Entre 10h et 11h, nous avons posé des questions au sujet des programmes d'enseignement et des modalités de contrôle des étudiants. A 11h, les enseignants du Département ont laissé la place aux PATS : la Secrétaire du Département, Mme Colette Kepel Diouf, et l'ancienne Secrétaire, Mme Gogo Aw (la passation de poste avait eu lieu une semaine auparavant). C'est surtout cette dernière qui a répondu à nos questions, concernant le déroulement des activités administratives et le rapport avec les étudiants. A la suite de cet entretien, nous avons fait entrer un groupe d'étudiants, guidé par leur représentant M. Jean-Louis Diedhiou, et nous leur avons posé plusieurs questions, interrogeant d'abord les étudiants de L1, ensuite les étudiants de L2 et L3. Des étudiants de master, également présents, ont pu apporter leur propre vision rétrospective des études de licence qu'ils venaient d'effectuer. Nous avons discuté avec eux des problèmes d'insertion professionnelle ainsi que des perspectives de carrière envisagées (enseignement, journalisme et communication, métiers de la culture et du livre, interprétariat et traduction, administration, ONG de développement). Nous avons constaté la correspondance avec les indications formulées dans le rapport d'auto-évaluation, confirmant la nécessité de veiller à ce que les étudiants puissent formuler leur appréciation du programme.

Après une brève pause déjeuner, vers 14h00 nous avons visité les locaux de la Bibliothèque centrale où nous avons pu constater l'état des fonds libraires, assistés par le responsable du service et par les autres employés. Ensuite, nous avons pu visiter les locaux du Département : les bureaux du Directeur et des enseignants, les salles de cours et la salle de lecture où nous avons pu nous entretenir avec des étudiants en train de travailler. Au passage, nous avons également pu vérifier l'état des toilettes et les dispositifs de sécurité d'incendie.

Vers 16h00 nous nous sommes rendus dans la Salle des Conseils de la Faculté réunis à huis clos pour élaborer une synthèse de la journée. A l'occasion, nous avons pu consulter des exemples de copies (versions et dissertations), fournies par le Département à notre requête. A 16h30, nous avons accueilli à nouveau les responsables, pour leur présenter notre restitution orale pendant une demi-heure. Enfin, nous avons quitté le site.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite du site a permis aux experts, par les rencontres et la découverte des lieux d'enseignement et de travail, de porter un jugement personnel et motivé. Elle a été perçue comme un complément indispensable à la lecture du dossier.

Les experts ont notamment apprécié la franchise des enseignants du Département, qui ont su engager un dialogue ouvert, alors que la venue d'experts est toujours une contrainte, qui plus est lorsqu'il s'agit d'experts parfaitement étrangers, donc susceptibles d'avoir des exigences particulières. Les membres du Département ont exposé les difficultés d'organisation et les contraintes financières qui les obligent à organiser le programme dans des conditions assez difficiles, en raison d'un espace réduit et d'un patrimoine libraire plus que limité. Ils ont présenté les limites du programme et les experts ont pu discuter de manière constructive avec eux, constatant la difficulté d'assurer parfaitement la qualité dans ces conditions. Les PATS ont répondu aux questions avec clarté et avec beaucoup de détails.

Les experts ont notamment apprécié la motivation et l'investissement des étudiants, ainsi que des secrétaires. De tels entretiens ont permis, par le biais de questions, de mettre en évidence la parfaite connaissance des rouages administratifs par l'ensemble des interlocuteurs, attestant ainsi le fonctionnement sans heurts de la licence.

La visite du site de la bibliothèque centrale et des locaux du département a été satisfaisante. Les mauvaises conditions d'environnement qui sont apparues lors de la visite de l'après-midi n'ont nullement été cachées, mais n'ont pas non plus fait l'objet d'un discours plaintif ou revendicatif, ce qui aurait pourtant été facile en l'état. La visite a donc permis de constater très clairement tous les aspects du programme ainsi que les modalités d'organisation de la licence.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Depuis la création du LMD, le nombre d'étudiants en licence semble relativement stable, et cette année la filière compte, sur l'ensemble du parcours de licence, 16 étudiants en L1, 8 en L2, 14 en L3, pour 83 inscrits au total dans la filière de Lettres classiques, master inclus. Les listes d'inscrits, les relevés de notes, les copies, les PV de délibération de jury attestent de la stabilité des effectifs. Cependant le programme proposé est depuis deux ans restreint, étant donné qu'une des trois options (option C, latin et grec débutants), qui attirait un nombre conséquent d'étudiants, n'a pas été ouverte par le ministère. Cela est fort dommageable, d'autant que le dialogue avec les divers interlocuteurs a mis en évidence la détermination des étudiants qui poursuivent jusqu'à la fin de la licence, voire jusqu'au master, dans la filière des Lettres classiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Objectifs du programme d'enseignement de la licence droit public

Les objectifs de la formation sont organisés dans le souci d'une progression réaliste des étudiants dans la maîtrise de l'acquisition des langues anciennes fondamentales latine et grecque, mais aussi de l'égyptien, de l'hébreu, du copte, et de celle de langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, portugais, langues africaines,...) : L1- immersion, L2- consolidation, L3 – spécialisation. La filière est une filière d'excellence pour l'amélioration du niveau en langue française, comme les étudiants interrogés le soulignent eux-mêmes : c'est une des raisons principales de leur choix de la filière des Lettres classiques.

Les œuvres proposées à l'étude en littérature latine et grecque correspondent au niveau de langue ancienne requis (Démosthène par exemple en L2), mais les étudiants n'ont pas à leur disposition assez d'outils bibliographiques de mise en contexte (manuels d'histoire de la littérature grecque et latine fondamentaux récents). La bibliothèque de section latin-grec n'a pas encore de catalogue disponible, et une partie des ouvrages est encore en cartons, car il n'y a

absolument aucune place dans les armoires surchargées de la petite salle de travail qui constitue la bibliothèque de section. Il faut souligner que la plupart des ouvrages qui constituent le fonds de cette bibliothèque de section sont des dons, ce qui signifie que l'ensemble est disparate et que certains ouvrages sont datés, trop datés pour être normalement utilisables. Quelques-uns des enseignants, qui ont pu enrichir leur fonds personnels, se voient contraints de prêter les leurs aux étudiants, au risque de ne plus pouvoir les utiliser eux-mêmes. La bibliothèque de section, de même que la bibliothèque centrale, n'ont pas les moyens de faire l'acquisition des ouvrages récents fondamentaux et ont encore moins les moyens de fonctionner avec les échanges entre bibliothèques. Les exercices de version et de thème en latin et en grec contribuent à parfaire la maîtrise des langues anciennes et de la langue française, ce dont les étudiants sont parfaitement conscients. Ils font preuve de remarquables capacités d'adaptation en travaillant avec des outils de base (dictionnaires et grammaires) en nombre largement insuffisant dans les deux bibliothèques, la BU centrale et la bibliothèque de section, et ne les consultent guère sous forme numérisée. Sans doute n'ont-ils pas les facilités de téléchargement de ces ouvrages. Du coup, ils développent largement leurs capacités mémorielles à la fois dans le domaine grammatical et dans celui du vocabulaire, ce qui leur donne des atouts en particulier en thème. Les éléments fondamentaux de linguistique des langues anciennes sont exigés dans les exercices de validation, mais gagneraient à être mis en rapport d'une part avec les notions de linguistique générale et de linguistique comparée des langues anciennes, même de manière modeste, d'autre part avec le domaine de la linguistique française en langue médiévale, classique et moderne.

En histoire littéraire et en civilisation, en licence, leur est présenté un vaste panorama, adapté à un niveau d'immersion dans la civilisation gréco-romaine, qui pourrait être rendu plus vif encore par quelques « zoom » sur telle ou telle approche nouvelle (par exemple remise en cause de l'interprétation d'un site majeur du monde gréco-romain), découverte récente (par exemple d'un manuscrit), sous forme de consultation en ligne d'une conférence ou d'une publication accessible, ou d'un cours dispensé à distance par un collègue collaborateur. Les étudiants peuvent être encouragés, en particulier dans les TD en articulation avec le CM, à commencer à consulter les ressources bibliographiques en ligne dans ce cadre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'équipe pédagogique envisage de mettre en place de nouvelles formations à orientation professionnelle : licence pro de traduction, ONG, aménagement du territoire. Le domaine des Lettres classiques est tel au sein des Sciences Humaines que la mise en place de ce type de licence n'est pas aisée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT, mais les enseignants sont sensibles à cette dimension : le standard est donc en cours d'amélioration.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'information circule, de manière précise et détaillée. Au sein même du département, chaque début d'année fixe, par décret signé du chef de département, les responsabilités des membres de l'équipe ; les organigrammes, décrets, constitutions de comités sont fournis avec le dossier, permettant de voir où sont les responsabilités, et combien chacun prend sa part des charges administratives, et s'implique dans le programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Un comité qualité, destiné à la gestion de la qualité au quotidien, fait partie de la structure. L'ensemble de l'équipe enseignante s'est profondément investie dans cette démarche : représentants enseignants, représentant étudiants, représentant PATS, expert qualité, représentant CSA, travaillent en collaboration avec l'Autorité académique.

Par ailleurs, et sur examen de l'ensemble des niveaux et dossiers joints pour l'auto-évaluation, tous les enseignants semblent, à divers degrés, être intervenus dans les processus décisionnels ; des traces écrites (compte-rendus de réunions, mise en oeuvre, périodicité des réunions, calendrier prévisionnel) en attestent, de même que de la participation des étudiants (compte-rendu de l'atelier d'auto-évaluation). La participation des étudiants à l'évaluation des enseignements reste toutefois à formaliser, mais les entretiens ont montré combien les enseignants avaient déjà réfléchi à la question, se souciant d'élaborer un questionnaire adapté à la formation (et à ses effectifs réduits), respectant entre autres le critère de l'anonymat des réponses. La mise en place d'un Comité de révision de programme, ainsi que l'existence d'un blog spécifiquement consacré à la formation contribuent à la bonne remontée de l'information, et à la prise en compte des divers acteurs. **A noter : les étudiants peuvent s'exprimer sur le blog, mais l'ensemble reste bien entendu modéré.**

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT, dans la mesure où il n'existe pas encore de questionnaire d'évaluation par les étudiants. Toutefois, en dépit du manque de formalisation sur ce point, **le standard est pratiquement atteint**, et en bonne voie de réalisation complète

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Depuis 2015, un comité qualité, constitué de trois enseignants, est nommé, qui se réunit par sessions pour évaluer le parcours pédagogique et ses résultats (compte-rendu fourni dans le rapport d'auto-évaluation). De plus, le département travaille en collaboration avec la CIAQ (deux membres présents lors de la visite du site), et l'on peut également penser que le comité de pilotage joue un rôle à ce niveau. Un programme d'actions a été décidé, conjointement, par les membres du Département et par la CIAQ, lors de la constitution du dossier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études correspond parfaitement à l'architecture mise en place lors de la réforme « LMD » (Licence-Master-Doctorat). Chaque année est organisée en deux semestres, dotées de 30 crédits chacun : au total, 180 crédit sur l'ensemble des trois années. Chaque semestre est organisé en unités d'enseignement (U.E.) qui, au niveau de l'ensemble de la licence, présentent un schéma progressif : la première année est consacrée à l'acquisition des savoirs, la deuxième année à la consolidation des acquis, et la troisième à une spécialisation plus poussée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La formation dispensée, sous forme de plusieurs options (A, B, C ; plus récemment, A et B seulement, en fonction de la décision du Ministère), prend les étudiants au niveau auquel ils sont : l'option A s'adresse aux étudiants ayant déjà fait du latin et du grec, l'option B aux étudiants ayant fait du latin, mais débutant en grec. L'option C s'adressait aux étudiants débutant l'une et l'autre de ces langues. Prenant en compte ces publics et niveaux divers, la licence associe des épreuves techniques indispensables à la maîtrise de la langue (versions latine et grecque, thèmes grec et latin, dissertation et commentaire en littérature française) à des savoirs plus spécialisés, recouvrant différents aspects des disciplines : linguistique (grammaire et stylistique) et civilisation notamment, épigraphie ... Les périodes étudiées couvrent l'ensemble de l'hellénisme et la latinité, jusqu'à comprendre l'antiquité tardive, ce qui, par son ampleur, représente toujours un défi, et font le lien avec l'antiquité africaine

(une unité d'enseignement obligatoire). L'intégration de savoirs pointus, comme l'épigraphie, dont les apports textuels ont permis de renouveler et d'approfondir les acquis littéraires, est pour les étudiants la garantie d'une formation aussi complète que possible, et de partage des connaissances à un niveau international. Place est également laissée à l'étude d'une langue contemporaine (anglais, particulièrement), et de l'outil informatique. La formation est donc solide, et couvre un large spectre des études classiques. En dépit des différences inhérentes aux établissements et tradition universitaires (que l'on constate également en France, d'une université l'autre), aussi bien par son architecture que par son fond, la licence permet d'envisager dans de bonnes conditions (sous couvert de la possibilité de travailler avec un ou des enseignants spécialistes : cf. champ 4, infra, et les réserves émises), soit des poursuites d'études en recherche, au niveau du master (lettres classiques, littérature française) soit une insertion sur le marché du travail, sous forme de concours (administration) et/ou de poursuite d'études en journalisme, domaine militaire, grâce aux compétences transversales acquises (cultures antiques et contemporaine, agilité et souplesse intellectuelles liées entre autres à l'étude de trois langues et civilisations différentes, maîtrise de la langue et expression française, capacités rédactionnelles, discipline de travail...) et à l'étude de questions qui retrouvent une actualité forte (civilisations en contact).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Des PV d'examens semestriels détaillés et annuels sont fournis aux étudiants.

Les conditions d'obtention des diplômes sont transparentes, et renseignées en de multiples endroits (jusque sur le blog de la formation), garantissant aux étudiants un accès rapide, et facile, à l'information.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

La qualité des rapports entre enseignants et étudiants garantit à elle seule un suivi personnalisé, rappelant que les structures vivent d'abord par ceux qui s'y trouvent ; pour autant, des

procédures standardisées existent, de même que des initiatives plus ou moins formalisées, au sein du département : comme rappelé ci-dessus, la licence distingue plusieurs options, en fonction du niveau de langue des étudiants ; syllabus de méthodologie à la recherche; clarté des objectifs fixés pour chaque cours, définition des pré-requis, modalités de l'évaluation, conseils bibliographiques, etc. , dotant ainsi l'étudiant des outils nécessaires à sa progression et le mettant en situation de s'autonomiser progressivement dans son travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignants sont qualifiés, et ont fait leurs preuves dans le domaine de la maîtrise des langues anciennes. Ils sont formés dans le domaine de la recherche mais, selon leur implication dans les diverses instances universitaires locales et nationales, et à des niveaux très divers, ils ont dû, pour une part d'entre eux, restreindre leurs activités de recherche, et renoncer en particulier à des séjours à l'étranger, où la documentation récente leur est accessible. Les jeunes enseignants qui viennent d'être recrutés ont eu, eux, la possibilité à une date récente d'aller compléter leur formation à l'étranger ; ils font preuve de dynamisme et savent, de plus, rendre sensibles leurs étudiants à une dimension internationale de la recherche actuelle. Ils ont à cœur de les former et de les encourager à le faire pour mieux revenir dans leur université d'origine. Ils contribuent à dynamiser la filière des Lettres classiques et à en améliorer la qualité.

L'université a mis en place une formation pédagogique à l'enseignement dans l'enseignement supérieur.

Cependant le renouvellement du corps enseignant est dans une passe délicate : le déséquilibre entre enseignants de latin (pas de professeur actuellement) et de grec (trois professeurs) reste patent. Les demandes actuellement faites à l'international en latin restent sans réponse. Les

étudiants de master y sont sensibilisés et plusieurs envisagent de se spécialiser en latin. Il n'y a pas de Docteur actuellement en latin à Dakar...

Une partie des enseignants chevronnés, qui a tenu à profiter de possibilités de compléments de formation à l'étranger, a sensibilisé les plus jeunes générations d'étudiants à suivre en quelque sorte leurs pas. Certains étudiants sont ainsi partis à l'étranger, essentiellement dans des pays de langue française, pour compléter leur formation à partir du master, et sont revenus dans leur université d'origine, où ils ont réussi à obtenir un poste en Lettres classiques. Ils contribuent à assurer à la fois la continuité et le renouvellement des enseignements et de la filière. **Les experts encouragent l'équipe enseignante à profiter de la mobilité et à l'exploiter aussi pour engager des échanges informels (conférences, séances de séminaires, volet de cours par skype, par exemple) et formels (partenariats, conventions d'échanges, avec diverses universités, professeurs invités) avec les collègues étrangers.**

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition est clairement définie. Cependant une partie des activités administratives, selon l'importance et la variété des responsabilités, risque d'empiéter sur la part de recherche. Ces activités de recherche sont relativement difficiles, étant donné les conditions matérielles dans lesquelles elles ne peuvent pas se développer ! **Manque de ressources, manque de matériel informatique performant, manque d'échanges avec le milieu international de la recherche, à moins de frais élevés.**

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible

Les aménagements possibles et les mesures incitatives à la mobilité sont en partie exploités. On comprend aussi qu'ils ne le soient que partiellement étant donné les difficultés actuelle

s dans le recrutement d'enseignants pour assurer les formations. Les experts encouragent les collègues à proposer des échanges dès le niveau licence, à l'international.

Les enseignants se rendent remarquablement disponibles pour les étudiants. La communication avec les autres départements (histoire, langues, philosophie par exemple) existe réellement.

Un « cahier de textes » accessible en ligne des programmes détaillés des cours est en cours d'élaboration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Il existe une plate-forme nationale d'orientation, Campusen, destinée à faciliter l'insertion des étudiants en licence ; par ailleurs, les conditions d'admission dans la formation, définies au niveau national, sont à nouveau présentées sous forme de tableaux, de même que la progression dans la formation, dans la maquette de licence fournie aux étudiants sous diverses formes (y compris sur le blog de la formation). L'information est donc satisfaisante.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

Depuis deux ans, le Ministère n'a pas ouvert la formation aux étudiants n'ayant fait ni grec ni latin, alors que cette option (option C) rencontrait un vif succès, chez les filles notamment. En l'état, il y a un peu moins de filles que de garçons inscrits, mais ceci peut également relever d'un choix personnel. Reste que la formation d'excellence que représente la licence de langues et civilisations anciennes permet aux filles de s'y intégrer sans difficulté : les étudiantes rencontrées au cours de la journée d'expertise ont spontanément pris la parole avec aisance et clarté, y compris sur leurs ambitions professionnelles. De plus, et même si nous n'avons pas rencontré le cas, il nous a été rapporté que la licence peut aussi représenter, pour des filles privilégiant a priori le choix de se marier très jeunes, aussi bien un acquis toujours valable

dans leur formation personnelle et à disposition quels que soient les aléas de la vie, ainsi qu'un élément de statut social.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT. Le standard n'est, si l'on raisonne en termes de chiffres, que **partiellement atteint** ; si l'on prend en considération la fermeture de l'option C, il n'est pas atteint ; si l'on se penche un peu plus avant sur les possibilités d'entrée dans la licence, qui ne relèvent pas des collègues, et sur les entretiens, il semble atteint sans restriction. La dynamique des inscriptions est tout à fait satisfaisante sur ce point.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Comme toujours dans le cadre d'une licence qui requiert une formation disciplinaire poussée, et repose un apprentissage qui se fait sur la durée, la mobilité des étudiants est assez faible : traditionnellement, les échanges se font surtout au niveau du master. Le coût d'une telle mobilité, pour une formation en langues et civilisations anciennes, est par ailleurs très important puisque les étudiants sont contraints de changer de continent. **La mobilité pourrait toutefois être davantage encouragée, et les étudiants préparés à cette expérience, sous forme de dispositifs innovants, tels que, par exemple, des conférences réalisées (par Skype) avec des collègues en Europe, et un accès sans doute davantage poussé aux ressources numériques internationales, même si tel est déjà partiellement le cas, dans les échanges informels étudiants-enseignants notamment.**

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT, mais pour des raisons qui tiennent en partie à des critères externes à la formation.

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les enseignants sont à la disposition des étudiants, qui se félicitent et de leur petit nombre, ce qui permet un encadrement personnel, ainsi de la disponibilité et de la générosité (prêt d'ouvrages non référencés en bibliothèque, par exemple) de leurs professeurs. Plusieurs d'entre eux mentionnent spontanément avoir voulu s'inscrire dans la formation en raison de leur rayonnement, vérifié une fois inscrits à l'Université. De nombreux outils et moyens de communication sont à l'œuvre en ce sens ; par ailleurs, les étudiants ont un accès aisé au secrétariat, qui joue un rôle important dans l'accompagnement de leurs études, les horaires de réception sont indiqués, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Même si une telle licence n'est pas directement professionnalisante, les entretiens avec les enseignants ainsi qu'avec les étudiants ont fait apparaître, de part et d'autre, une connaissance fine des débouchés auxquels ces derniers peuvent prétendre, et des carrières qui leur sont offertes : enseignement, mais aussi métiers du livre et du patrimoine, journalisme, armée (après concours), concours administratifs, etc. Si, par « se préoccuper », l'on entend avoir en tête la future arrivée des étudiants sur le marché du travail, le programme est satisfaisant sur ce point : les étudiants sont dotés de compétences réelles qu'ils peuvent faire jouer facilement, et les outils comme l'anglais et l'informatique sont aussi des atouts précieux. Peut-être conviendrait-il de mettre en place un entraînement systématique (sous forme d'entretien de motivation ?) permettant aux étudiants de véritablement prendre conscience de leurs atouts.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'explosion de la demande en enseignement supérieur représente certes un atout à moyen et long terme, mais, à l'heure actuelle, une difficulté pour l'Université dans son ensemble, car les capacités d'accueil sont en retrait par rapport à la demande et aux besoins. La visite a donc mis en évidence l'insuffisance des locaux et leur vétusté, faisant d'autant plus admirer le dynamisme de la formation. En l'occurrence, la licence ne dispose que de deux salles, aux capacités d'accueil fort limitées par rapport aux effectifs (une petite salle, et une salle de moyenne capacité, pour une moyenne de 90 étudiants) ; l'accès aux ressources documentaires est lui aussi préoccupant : la bibliothèque générale, divisée en deux sections (numérique/ catalogue de livres), ne fait pas apparaître les usuels nécessaires à la préparation de certaines épreuves (dictionnaires, grammaires, manuels), ni ne contient dans son catalogue de livres d'ouvrages de la deuxième moitié du XX^e s. ayant acquis le rang de classiques (à titre d'exemple, en latin : Pierre Grimal, Claude Nicolet ...) la bibliothèque de section, guère mieux fournie (il n'existe pas de catalogue ; les armoires, en état de conservation approximatif, font apparaître une représentation correcte de la production scientifique jusque dans les années

1970), est trop petite pour admettre plus d'une dizaine/ douzaine d'étudiants travaillant de concert. Cette situation est annoncée comme devant bientôt trouver une issue satisfaisante sur certains points, puisque les salles de cours doivent être refaites prochainement, et la bibliothèque déménagée dans une salle un peu plus importante. De même, les enseignants ont-ils sollicité une stagiaire dans une école de bibliothécaire pour établir un catalogue à cette occasion. Il est donc fort possible, et souhaitable, qu'une partie des remarques faites ci-dessus s'avère bientôt sans objet.

Les enseignants disposent de bureaux collectifs, comme souvent, mais ceux-ci gagneraient également à être rénovés, et dotés de matériel satisfaisant, de même que les bureaux du secrétariat et du directeur de département.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

- Une licence conforme aux standards « L-M-D » ;
- Une équipe enseignante dynamique et volontariste, ayant à cœur de former les étudiants ;
- Une volonté de faire connaître la formation et qui passe notamment par de nombreuses interventions des enseignants à l'extérieur ;
- Une formation soudée et une excellente communication à tous niveaux, qui témoigne d'un encadrement actif : entre enseignants et étudiants, entre étudiants (moniteurs, parrainages, tutorat), entre secrétariat et étudiants ;
- De fortes capacités d'adaptation chez les étudiants ;
- Des programmes ouverts, avec une palette de cours assez large ;
- Une réelle capacité à s'ouvrir aux disciplines spécialisées, avec contacts internationaux (cas de l'épigraphe, par exemple) ;
- Un désir croissant d'ouverture à l'international et une sensibilisation à la nécessité de la mobilité ;
- L'entretien d'un esprit de collaboration entre étudiants, à tous niveaux ;
- Des débouchés variés à l'issue de la formation, même si celle-ci n'est pas directement professionnalisante : enseignement, journalisme, armée, concours administratifs.

6. Points faibles du programme

- Le manque de ressources financières, particulièrement criant dans le domaine de la documentation (format livre ou format numérique) ;
- L'absence d'ouvrages à disposition des étudiants : la bibliothèque universitaire générale manque de ressource en ouvrages fondamentaux, l'organisation de la mise à disposition reste parfois à hiérarchiser ; la bibliothèque de section, plus spécialisée, manque également de moyens, et l'on constate qu'outre la pauvreté du fonds (en l'état, la documentation à disposition s'arrête majoritairement aux années 1970), l'étroitesse de l'espace ne permet guère d'y travailler qu'une douzaine d'étudiants ;
- Le manque de locaux (deux salles, dont l'une limitée à une vingtaine de places) et leur vétusté (rénovation prévue sous quelques mois) ;
- Le coût des études à l'étranger, dès lors que l'on pousse les étudiants à acquérir une expérience internationale ;
- La nécessité de pousser les étudiants à acquérir un profil personnel ;
- L'absence d'un répertoire des *alumni* ;
- L'absence de contacts avec les milieux professionnels.

7. Appréciations générales sur le programme

La licence « Langues et civilisations anciennes » de l'UCAD présente tout à la fois une formation solide, et une physionomie propre par l'attention portée à divers enseignements techniques dont le caractère scientifique s'est vu renouvelé (épigraphie, lexicographie) et par l'attention portée à la dimension africaine. Elle est incontestablement un atout dans le dispositif de l'offre de l'Université ; elle permet aux étudiants de se doter de connaissances réelles et de compétences précieuses, facilement mobilisables sur le plan professionnel (traduction, aisance à l'écrit, capacités critiques, dimension réflexive et ouverture sur le monde contemporain, avec des enseignements tel que l'anglais et/ou l'informatique). En dépit de critiques ponctuelles formulées par les experts au fil du dossier, la formation représente, par son ouverture internationale, au niveau des contenus, mais aussi compte-tenu de la mobilité de l'équipe enseignante, un exemple et un garant, de la vitalité des études anciennes.

8. Recommandations à l'établissement

L'équipe pédagogique, très investie, gagnerait sans doute à être encore davantage soutenue dans ses efforts et bénéficier d'un soutien institutionnel accru (locaux, bibliothèques et accès à documentation, etc.).

À des fins méthodologiques, et par souci d'information à destination des étudiants, l'équipe pédagogique pourrait élaborer un guide général avec les outils nécessaires aux lettres classiques : méthodologie, sitographie de base, syllabi, glossaire avec abréviations ... un tel guide permettrait à l'étudiant de s'orienter, même à titre individuel, et de prendre une vue très claire des compétences requises pour l'obtention de la licence, ainsi que des atouts (connaissances disciplinaires, compétences transversales) d'une telle formation.

Il serait souhaitable de veiller à l'homogénéité scientifique de l'équipe enseignante : en l'état, l'absence de professeur de latin induit naturellement les étudiants qui souhaiteraient continuer dans cette voie soit à abandonner leurs études en latin, soit à s'expatrier pour aller étudier à l'étranger) solution coûteuse, irréaliste sans doute pour bien d'entre eux. Cette absence entraîne donc une fragilisation de la formation ; il conviendrait de réfléchir à des solutions sur ce point.

Il est fort dommage que la formation en langues et civilisations anciennes voie son offre réduite et ne puisse, comme naguère, ouvrir trois options d'autant que l'option « C », fermée sur ordre du Ministère, rencontre un écho parmi la population étudiante. Cette fermeture fragilise la licence, dont les effectifs, tout à fait honnêtes, s'avèrent minuscules au regard de la taille de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; elle nuit aussi à la formation des étudiants, dont chacun sait que la diversité des profils constitue un atout sur le marché du travail, sans même mentionner leur adaptabilité.

Enfin, il serait souhaitable de soutenir l'équipe enseignante dans son ouverture à l'international, et de réfléchir à des dispositifs permettant un échange à peu de frais avec des universités étrangères : l'essor du numérique devrait y contribuer. De tels échanges gagneraient à être formalisés sous forme de conventions entre les universités, et constitueraient un point d'appui pour une collaboration renforcée au niveau des universitaires comme des étudiants.

Il est par ailleurs fort dommage que la formation en langues et civilisations anciennes voie son offre réduite et ne puisse, comme naguère, ouvrir trois options d'autant que l'option « C », fermée sur ordre du Ministère, rencontre un écho parmi la population étudiante. Cette fermeture fragilise la licence, dont les effectifs, tout à fait honnêtes, s'avèrent minuscules au

regard de la taille de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; elle nuit aussi à la formation des étudiants, dont chacun sait que la diversité des profils constitue un atout sur le marché du travail, sans même mentionner leur adaptabilité. L'équipe d'experts s'interroge sur la capacité de l'ANAQ-Sup à intervenir en ce sens : si un tel pouvoir lui est conféré, il serait bon de chercher à infléchir la politique récente, qui menace à moyen et long terme la qualité de l'enseignement.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur 19 standards établis par l'ANAQ-SUP, de l'avis des experts, sept ne sont pas atteints. Le rapport des experts rejoint en cela le rapport d'auto-évaluation, qui portait que « globalement les résultats sont satisfaisants car sur les 19 standards qui constituent les 6 champs, seuls 02 standards ne sont pas atteints. Il s'agit en l'occurrence des standards suivants : 1.03 et 5.05. Les standards 2.02, 2.03, 3.04, 4.01 et 5.03 sont partiellement atteints. En d'autres termes, le programme satisfait 12 standards. »

Les experts ont été avertis de privilégier les formules « atteint » ou « non-atteint » par souci de lisibilité au niveau national. Toutefois, cette précaution, équitable, écrase quelque peu les dynamiques à l'oeuvre. La lecture détaillée des rapports pour chaque standard permet de nuancer cette formulation parfois un peu abrupte, et de mettre en évidence que si, sur dix-neuf standards, sept ne sont pas atteints, il existe des différences notables entre ces derniers. En effet, et à titre d'exemple, si le standard 4.1 est indiqué comme non atteint (partiellement atteint, dans le rapport d'auto-évaluation) cette appréciation tient à un élément qui échappe au moins en partie aux membres du Département, à savoir l'absence d'un Professeur de latin, interdisant *de facto* aux étudiants d'envisager de poursuivre leurs recherches dans cette matière ; de même le standard 2.-02, portant sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, jugé comme « partiellement atteint » par les membres du Département, est-il indiqué ici comme « non atteint », alors que la discussion, lors de la visite, a montré comment le Département réfléchissait de façon à permettre aux étudiants, peu nombreux, de s'exprimer sous couvert d'anonymat : dans une structure de taille modeste, tous les étudiants sont forcément connus, et leurs écritures aussi ... encore plus si l'on tient compte des interactions très fréquentes entre étudiants et membres du corps enseignant, comme démontré avec clarté par l'ensemble des rencontres lors de la visite : la question est complexe, et la réponse peu évidente.

Au total, le rapport d'auto-évaluation et le rapport des experts indiquent tous deux douze standards comme atteints. Toutefois, il existe des divergences d'appréciation d'un standard

l'autre : ainsi le standard 2. 03 (« partiellement atteint », selon l'auto-évaluation, désormais A-É) est-il, aux yeux des experts, atteint, tandis que le standard 4. 02 atteint selon l'A-É, n'est-il pour les experts pas atteint. Il en va de même pour le standard 5. 02, 5.05 (non atteint, A-É ; atteint pour les experts), 6.01 (atteint, A-É ; non-atteint dans le présent rapport). Ces divergences tiennent majoritairement à une appréciation différente, de la part des experts, des conditions de travail des enseignants, sans doute plus sensibles au contexte général dans lequel ils exercent : ainsi les experts prennent-ils davantage en compte l'absence de formation complète en latin pour rendre leur avis (standard 4. 01 partiellement atteint, pour l'A-É; non atteint, selon les experts) ; il en va de même pour la difficulté concrète, pour les enseignants happés par les tâches administratives, leur enseignement, et surtout compte-tenu du manque de ressources sur place, de véritablement réserver du temps/ être en capacité de se consacrer à la recherche (standard 4. 02, atteint, selon l'A-É ; non atteint pour les experts), ou pour l'appréciation du manque de ressources sur place (standard 6. 01, atteint, selon l'A-É ; non atteint selon les experts), en dépit des efforts à tous égards notables pour pallier ces insuffisances. De même les experts souhaitent-ils attirer l'attention (standard 5. 02 sur l'égalité des chances hommes/femmes, considéré comme non atteint, tandis que l'A-É l'évalue comme « partiellement atteint ») sur les conséquences de la fermeture de l'option C, dommageable non seulement à l'attractivité de la formation, mais aussi à l'égalité des chances puisque nombre de filles s'y inscrivaient naguère. Il importe que noter qu'aucune des divergences ainsi exprimées ne remet foncièrement en cause la formation, ni au plan intellectuel et scientifique, ni au plan pédagogique - ce dernier force au contraire l'admiration.

Enfin les standards élaborés par l'ANAQ-SUP, très clairs, très complets, ne s'appliquent pas toujours immédiatement à une formation au caractère académique prononcé : ainsi, pour ce qui est de la professionnalisation, même si ce souci ne doit évidemment pas être absent des préoccupations des enseignants.

Les experts souhaitent donc vivement insister sur le fait qu'il ne faudrait pas se focaliser sur le seul chiffre de douze standards atteints : outre les observations formulées ci-dessus, une telle attitude reviendrait aussi à masquer l'intensité des énergies déployées au sein de la formation, et la qualité du rapport humain, toujours primordial dans la transmission du savoir.

Dernier point, concernant la fermeture récente de l'option C : l'équipe d'experts s'interroge sur la capacité de l'Anaq-Sup à intervenir en ce sens. Si une telle intervention est en son pouvoir, il serait bon de chercher à infléchir la politique récente, qui menace à moyen et long terme et la qualité de l'enseignement, et la formation.

10. Proposition de décision

Accréditation.

Annexes

I. EXEMPLES DE SYLLABUS-

I. A. Syllabus fiche pédagogique d'épigraphie grecque et latine, 2015/2016



Université Cheikh Anta Diop
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Syllabus fiche pédagogique 2015/2016

Description

Formation : MASTER Langues et Civilisations Anciennes	Thématique : Langues grecque et latine
--	---

Niveau : M1	Semestre : 1	Responsable du cours : Pierre DIOUF
		Contact : pmhdiouf@gmail.com

Unité d'Enseignement : Méthodologie de recherche	Code : LANC 413	Elément Constitutif : Initiation aux disciplines auxiliaires de la re- cherche : Epigraphie grecque et latine Nombre de crédits : 8	Durée par nature :			
			CM	TD	TP	TP E
			20	20		40

Ressources supports du cours		
Livre	Fascicule	E-learning
Bernard Rémy, François		http://bcs.fltr.ucl.ac.be/EpiH.html http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/Inscriptions/home.html

Kayser, <i>Initiation à l'épigraphie grecque et latine</i> , Paris, 1999	http://epigraphy.packhum.org/
--	---

Objectif général du cours

Présenter aux étudiants les systèmes d'écritures les plus marquants de la Grèce et de la Rome antiques (syllabaire linéaire B et alphabet grec et latin), l'essentiel de leur histoire et développer en eux la capacité à noter et à déchiffrer des textes gravés sur du support dur et durable en langues grecque et latine (par opposition aux papyri et parchemins). Familiariser les étudiants avec la lecture d'inscriptions sur photographies ou fac-similés, leur édition critique (lemme, étude muséographique et archéologique, généalogie éditoriale, appareil critique) et leur interprétation (textes privés ou publics, contrats de vente, tablettes d'exécration, textes comptables, testaments, lois, ex-voto, actes d'affranchissement, décrets honorifiques...). Cet exercice d'autopsie des copies d'actes authentiques tend à compléter et corroborer les sources littéraires ; donc il s'agit bien d'un outil fort nécessaire pour la recherche documentaire sur ces civilisations qui ne cessent de nous émerveiller encore de nos jours.

Contenus

Contenu (nature)	Durée approximative			
	CM	TD	TP	TP E
I. COURS D'INTRODUCTION à l'EPIGRAPHIE II. VISITE VIRTUELLE DU MUSEE EPIGRAPHIQUE D'ATHENES	4H			4H
I. La main, l'outil et le support : le travail du lapicide	4H	2H		6H
I. Etude de textes choisis (lois sacrées, dédicaces, ex-voto...) : présentation des inscriptions, transcription, déchiffrement et traduction	4H	4H		8H
I. Edition normée – usage des signes diacritiques : le travail de l'épigraphe (du lemme à l'apparat critique)	4H	4H		8H

I. Etudes des formes de lettres (critère de datation), des abréviations, des formes d'écritures	4H	2H		6H
I. EXERCICES pratiques : inscriptions latines impériales, inscriptions funéraires et décrets honorifiques grecs		4H		4H
I. EXERCICES de commentaires des inscriptions		4H		4H

Prérequis

Ecriture et lecture habituelle du grec ancien et des textes littéraires grecs et latins ; Connaissance au préalable des bases de la morphosyntaxe grecque et latine ; Un riche vocabulaire en latin et grec.

Évaluation

	Contrôle continu			Evaluation sommative			Rapport	Etude de cas (dossier)
	Ecrit	TP	Oral	Ecrite	TP	Orale		
Durée		-		3Heures				
Coefficient	30%			70%				

Références bibliographiques

- René Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Douai, 1883 [4^e éd. 1914] ; repr. 2002 ([en ligne](#)).
- Jean-Marie Lassère, *Manuel d'épigraphie romaine*. Paris : Picard, Antiquité-synthèses, 2007, 2 vol. , 1167 p. (2^e édition revue et mise à jour, 1^{re} édit. en 2005).
- Bernard Rémy, François Kayser, *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, 1999



Syllabus fiche pédagogique 2014/2015

Description

Formation : Langues anciennes	Thématique : Latin
--------------------------------------	---------------------------

Niveau : L1	Semestre : 1	Responsable du cours : Pierre SARR
		Contact : pierre.sarr@ucad.edu.sn

Unité d'Enseignement : Littérature latine	Code : LAC111	Elément Constitutif : Les genres littéraires à Rome Nombre de crédits : 3	Durée par nature :			
			CM	TD	TP	TP E
			24H			40H

Ressources supports du cours		
Livre	Fascicule	E-learning
	Cours en vidéo projecteur	

Objectif général du cours

Familiariser les étudiants avec les différents genres littéraires.

Contenus

Contenu (nature)	Durée approximative			
	CM	TD	TP	TPE
Introduction : les périodes politiques de Rome	2H			3H
Les différentes périodes littéraires de Rome	2H			4H
Le théâtre	4H			4H
L'épopée	2H			5H
La poésie	8H			5H
Les genres en prose	6H			4H
				5H

Prérequis

Connaissance de la langue ; notions générales sur l'histoire et la littérature latines

Évaluation

	Contrôle continu			Evaluation sommative			Rapport	Etude de cas (dossier)
	Ecrit	TP	Oral	Ecrite	TP	Orale		
Durée		-		2h				
Coefficient				2				

Références bibliographique

Les genres littéraires à Rome

Jean Bayet, histoire de la littérature latine, Paris, 1958

J. C. Fredouille, Encyclopédie de la littérature latine, Paris, 1993

J. P. Neraudau, La littérature latine, Paris, 2003

Compitum, Fabula, Gaffiot en ligne, Iatrica médecine ancienne, Maison de l'Orient et de la Méditerranée